

# PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE SEIZE

ET LE QUINZE DECEMBRE

## A LA REQUETE DE :

Monsieur **PIOT Jacki, Rémi**, retraité, de nationalité Française, né le 3 avril 1942 à LAVAUSSEAU demeurant 5 rue du Bas Surimeau à NIORT (79000).

Madame **PIOT Née CHARRUAULT Louise Marie Thérèse**, sans profession, de nationalité Française, née le 12 mars 1947 à CIRIERES demeurant 5 rue du Bas Surimeau à NIORT (79000).

## REPRESENTES PAR :

**Maître Vincent RIEU**, avocat associé de la SCP DENEL GUILLEMAIN RIEU de CROZALS TREZEGUET SURVILLE, avocat à la Cour d'Appel de Montpellier, y domiciliée 23 bis rue Maguelone 34000 MONTPELLIER, au Cabinet de laquelle il est fait élection de domicile.

## AGISSANT EN VERTU :

D'un jugement rendu par le tribunal d'instance de FREJUS le 05 octobre 2010, d'une ordonnance de la cour d'appel d'AIX EN PROVENCE du 10 avril 2014, d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de DRAGUIGNAN le 10 janvier 2012 et d'une hypothèque judiciaire du 09 novembre 2015 volume 2015 V n° 7984.

**Je, Jean-Christophe MOUTON Huissier de Justice associé, membre de la SCP MOUTON Jean-Christophe - LE FLOCH Thierry, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,**

Me suis transporté sur la commune de **SAINT JEAN DE VEDAS (34) – 16 rue de la Fauvette – lot n°1**, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, la susnommée n'ayant pas satisfaits au commandement aux fins de saisie immobilière signifié par exploit de Maître Jean-Christophe MOUTON, Huissier de Justice associé à la résidence de MONTPELLIER, le 08 novembre 2016.





### **EXTERIEUR** (photographies 1 à 3)

L'entrée sur la propriété non clôturée côté rue se fait au moyen d'un portail manuel PVC laissé en bon état de fonctionnement débouchant sur une plateforme dallée en parfait état.

La parcelle, partiellement clôturée, ne comporte aucune végétation d'arbre ou d'arbuste d'essence méditerranéenne.

Toutes les façades sont laissées en bon état d'entretien, sans fissuration infiltrante ni lézarde méritant d'être rapportée.

La couverture, visible depuis la voie publique, ne supporte aucune anomalie perceptible.

Une petite terrasse en bois non couverte agrémente l'arrière de la parcelle et supporte un important vis-à-vis.

### **INTERIEUR** (photographies 4 à 13)

La maison se compose :

D'une cuisine ouverte sur le salon et entièrement équipée (évier 2 bac, 4 feux gaz, hotte), d'un salon, d'une salle de bain carrelée avec cabine de douche (flexible et douchette, lavabos encastrés), lavabo et wc, 2 chambres avec placards de rangements, d'un bureau, d'un WC indépendant et d'un garage encombré laissé à l'état brut.

Toutes les pièces sont laissées en bon état d'entretien.

### Observations :

- La maison est exclusivement équipée de radiateurs en état de parfait fonctionnement.
- Les murs périphériques et cloisons sont peints ou tapissés et dépourvus de dégradations particulières.
- Dans toutes les pièces de la maison, les plafonds avec poutres apparentes sont maintenus en bon état à l'exception d'une petite zone d'infiltration avec auréole dans le salon.
- Les sols sont revêtus d'un carrelage ou d'une moquette maintenus pour l'ensemble de la maison sans défaut particulier.
- La maison bénéficie de menuiseries PVC à l'état neuf associées à des volets battants bois, l'ensemble en bon état.
- L'assainissement des eaux usées est assuré par le raccordement au tout à l'égout.

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit.

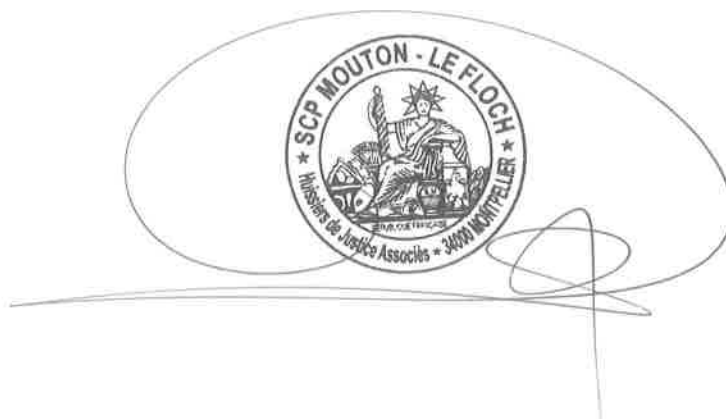




Photo n° 1





Photo n° 2



Photo n° 3



Photo n° 6





Photo n° 7



Photo n° 8





Photo n° 9



Photo n° 10



Photo n° 11



Photo n° 12





Photo n° 13